

RÉSUMÉ DES TAXES ET REDEVANCES 2019

1. MÉNAGES DOMICILIÉS AU 01/01/2019

TAXE FORFAITAIRE

- isolé: 76 €
- 2 personnes: 109 €
- 3 personnes: 126 €
- 4 personnes: 139 €
- 5 personnes et + : 148 €

Cela comprend:

- 12 levées pour le conteneur noir
- 36 levées pour le conteneur vert
- 60 kg par habitant pour les déchets tout venant (conteneur noir)
- 50 kg par habitant pour les déchets organiques (conteneur vert)
- accès aux recyparcs, bulles à verre, collecte PMC/cartons

TAXE PROPORTIONNELLE

- levées supplémentaires: 1,00 € par levée
- kg d'organiques au-delà de 50 kg par habitant: 0,06 € le kg
- kg de tout venant entre 60 et 100 kg par habitant: 0,25 € le kg
- kg de tout venant au-delà de 100 kg par habitant : 0,70 € le kg

EXEMPLES

ISOLÉ		2 PERSONNES	
conteneur noir	conteneur vert	conteneur noir	conteneur vert
60 kg : taxe forfaitaire	50 kg : taxe forfaitaire	120 kg : taxe forfaitaire	100 kg : taxe forfaitaire
De 60 à 100 kg : 0,25€/kg	+ de 50 kg : 0,06€/kg	De 120 à 200 kg : 0,25€/kg	+ de 100 kg : 0,06€/kg
+ de 100 kg : 0,70€/kg		+ de 200 kg : 0,70€/le kg	

3 PERSONNES		4 PERSONNES	
conteneur noir	conteneur vert	conteneur noir	conteneur vert
180 kg : taxe forfaitaire	150 kg : taxe forfaitaire	240 kg : taxe forfaitaire	200 kg : taxe forfaitaire
De 180 à 300 kg : 0,25€/kg	+ de 150 kg : 0,06€/kg	De 240 à 400 kg : 0,25€/kg	+ de 200 kg : 0,06€/kg
+ de 300 kg : 0,70€/kg		+ de 400 kg : 0,70€/kg	

5 PERSONNES ET +	
conteneur noir	conteneur vert
300 kg : taxe forfaitaire	250 kg : taxe forfaitaire
De 300 à 500 kg : 0,25€/kg	+ de 250 kg : 0,06€/kg
+ de 500 kg : 0,70€/kg	

Des mesures particulières existent pour les personnes adultes portant des langes, les BIM, les enfants de moins de 2 ans et les gardiennes encadrées.

Vérifiez régulièrement les kg déposés en consultant le site Intradel sur www.intradel.be et en vous connectant avec le login et le mot de passe qui vous est envoyé par courrier.

Les mots de passe oubliés peuvent être demandés par téléphone à Intradel au 04/ 240 74 74.

2. MÉNAGES NON DOMICILIÉS AU 01/01/2019

TAXE FORFAITAIRE

Pas de taxe appliquée car ils paient leur taxe sur la commune où ils résidaient au 01/01

TAXE PROPORTIONNELLE

- levées: 1,00 € par levée
- kg de tout venant entre 0 et 100 kg par habitant: 0,25 € le kg
- kg de tout venant au-delà de 100 kg par habitant: 0,70 € le kg
- kg d'organiques: 0,06 € le kg

EXEMPLES :

ISOLÉ		2 PERSONNES	
conteneur noir	conteneur vert	conteneur noir	conteneur vert
1€ par levée	1€ par levée	1€ par levée	1€ par levée
De 0 à 100 kg : 0,25€/kg	0,06€/kg	De 0 à 200 kg : 0,25€/kg	0,06€/kg
+ de 100 kg : 0,70€/kg		+ de 200 kg : 0,70€/le kg	

3 PERSONNES		4 PERSONNES	
conteneur noir	conteneur vert	conteneur noir	conteneur vert
1€ par levée	1€ par levée	1€ par levée	1€ par levée
De 0 à 300 kg : 0,25€/kg	0,06€/kg	De 0 à 400 kg : 0,25€/kg	0,06€/kg
+ de 300 kg : 0,70€/kg		+ de 400 kg : 0,70€/kg	

5 PERSONNES ET +	
conteneur noir	conteneur vert
1€ par levée	1€ par levée
De 0 à 500 kg : 0,25€/kg	0,06€/kg
+ de 500 kg : 0,70€/kg	

Vérifiez régulièrement les kg déposés en consultant le site Intradel sur www.intradel.be et en vous connectant avec le login et le mot de passe qui vous est envoyé par courrier.

Les mots de passe oubliés peuvent être demandés par téléphone à Intradel au 04/ 240 74 74.